Réserves Naturelles Régionales

Région RhôneAlpes

CHARTE GRAPHIQUE

MAI 2010

SOMMAIRE

Introduction ..... P 4

L'identité visuelle ..... P 6

1 . Les éléments d'identification ..... P 8
2 . L'univers couleurs ..... P 10
3 . Les typographies ..... P 11
4 . Les principes d'application ..... P 12
5 . L'identification de chaque réserve ..... P 16

Les applications ..... P 21

1 . Signalétique ..... P 22
2 . Outils de communication ..... P 34
3 . Cartographie ..... P 60

Les préconisations ..... P 63

1 . Mobilier ..... P 64
2 . Édition ..... P 64

INTRODUCTION

Introduction

LES OBJECTIFS DE LA CHARTE

Le 20 juillet 2006, la Région Rhône-Alpes a réaffirmé son engagement en matière de préservation du patrimoine naturel, en prenant une délibération destinée notamment à mettre en place une nouvelle politique en faveur des Réserves Naturelles Régionales.

Afin de rendre cette nouvelle compétence plus lisible, la Région a créé une charte graphique. L'objectif consiste **à normaliser l'image de toutes les réserves en créant un univers de communication de référence pour le réseau rhônalpin**, avec une identité cohérente et déclinable selon les spécificités de chaque site.

L'application de cette nouvelle charte devrait permettre de :
- valoriser la notion de réseau en assurant une image forte et homogène des réserves ;
- affirmer le rôle de la Région dans la préservation de ce patrimoine naturel exceptionnel ;
- permettre à chaque gestionnaire de Réserve de disposer d'une identité cohérente et représentative de son site ;
- associer les acteurs locaux à l'origine du projet et/ou concourant à sa réussite et son intégration dans le tissu socio-économique local.
- faire connaître et respecter le règlement de la RNR.

À QUI S'ADRESSE-T-ELLE ?

Cette charte graphique des Réserves Naturelles Régionales de Rhône-Alpes s'adresse à :
- **l'ensemble des organismes gestionnaires de Réserves** ayant à produire des documents de communication.
- **la Région Rhône-Alpes**, lorsqu'elle communique sur sa compétence « RNR ».

COMMENT L'UTILISER ?

Il est important d'utiliser cette charte de manière rigoureuse afin de faire naître une image forte et cohérente pour l'ensemble des RNR de Rhône-Alpes.

Les fichiers informatiques ainsi que les gabarits nécessaires à la réalisation des productions ont été remis sur un Cd-rom. Selon les supports, leur réalisation pourra être réalisée directement en interne ou confiée à des prestataires spécialisés :

- *Les documents d'utilisation courante* (courriers, documents de travail, présentations PowerPoint, invitations…) seront réalisés en interne, directement par les gestionnaires.
  >> Afin d'optimiser les productions, des modèles sont mis à disposition sur le Cd-rom, en formats exploitables sur n'importe quel poste de travail (Word ou PowerPoint)
- *La réalisation de documents de communication externe* devra quant à elle être confiée à des imprimeurs ou prestataires professionnels (signalétique, plaquette de présentation de la réserve, affiche)
  >> Le Cd-rom rassemble tous les fichiers nécessaires et la Région est à votre disposition pour vous orienter vers des organismes adaptés.
  La Région exercera un droit de regard sur ces productions. Il est ainsi demandé à chaque gestionnaire réalisant un support de communication, de bien vouloir le soumettre à la Région pour validation avant impression ou départ en fabrication.

Pour tout complément d'information sur les modes d'application de cette charte, vous pouvez contacter le service communication de la Région : 04 72 59 47 30.

LES OUTILS ABORDÉS ?

Cette charte décline l'identité des Réserves Naturelles Régionales de Rhône-Alpes, sur l'ensemble des supports de communication (internes ou externes) dont peut avoir besoin la Région ou un gestionnaire de Réserve : signalétique, papeterie, documents de travail, édition, panneaux d'exposition ou encore cartographie.

IDENTITÉ VISUELLE

L'identité visuelle

1. LES ÉLÉMENTS D'IDENTIFICATION
> Les composantes

Le logo de la Région Rhône-Alpes

La présence de ce logo permet d'affirmer le rôle central de la Région dans la préservation du patrimoine naturel des Réserves Naturelles Régionales.

L'emblème des Réserves Naturelles en France

Il s'agit de capitaliser sur la charte graphique existante réalisée par l'association des Réserves Naturelles de France, dont le système de représentation est déjà bien connu des gestionnaires des Réserves et du grand public. En maintenant une cohérence avec les autres Réserves en France, cet emblème permet également de garantir l'idée de « réseau ».

Le nom « Réserves Naturelles Régionales »

Cette composante capitalise là encore sur la charte graphique existante des Réserves Naturelles de France, puisque la couleur et la typographie utilisées sont celles définies dans la charte nationale.
Cette appellation peut être utilisée au pluriel lorsque la Région tient un discours général sur l'ensemble des Réserves Régionales, ou au singulier lorsqu'on lui associe le nom spécifique d'une des Réserves.

Réserves Naturelles Régionales
Réserve Naturelle Régionale

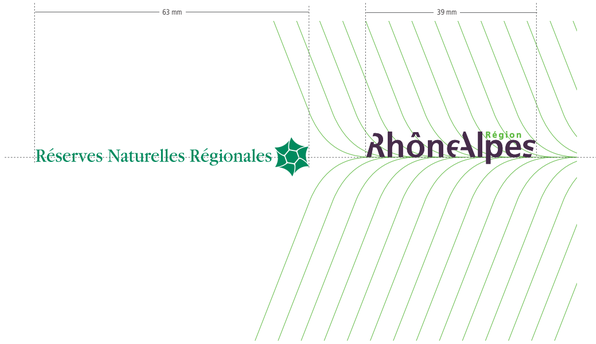
La trame

Ce système de trame permet de rappeler l'univers graphique de la Région Rhône-Alpes (jeu sur les obliques et les trames).
Il peut également renvoyer à la « nervure » d'une feuille.

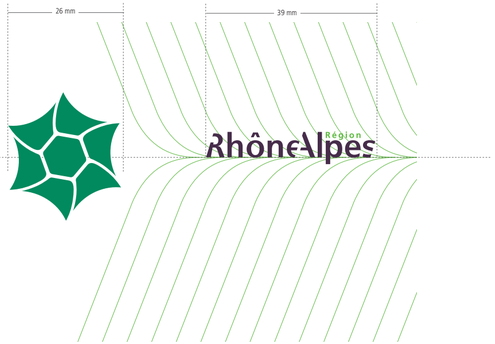
L'identité visuelle

1. LES ÉLÉMENTS D'IDENTIFICATION
> L'association des composantes

L'association de ces différents éléments se présente comme suit.
Les rapports de taille doivent être respectés.



Le logo de la Région Rhône-Alpes est toujours positionné à droite.
Il est posé sur l'axe central de la nervure.
La trame ouvre sur l'emblème et sur le nom « Réserves Naturelles Régionales ».
Ces deux éléments sont centrés par rapport à l'ouverture de la trame et l'axe central de la nervure.



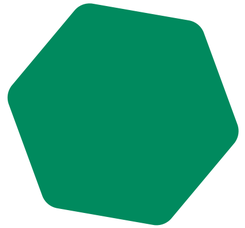
Dans certaines circonstances, le nom « Réserves Naturelles Régionales » peut ne pas être utilisé. Dans ce cas, l'emblème est plus gros.
Le rapport de taille présenté ci-dessus doit être respecté.

L'identité visuelle

2. L'UNIVERS COULEURS

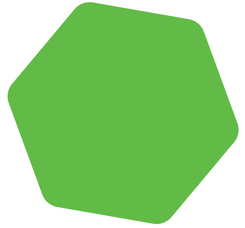
Deux couleurs sont principalement utilisées :

Vert « Réserve Naturelle de France »
Ce vert, couleur de base du logo « Réserves Naturelles »
est essentiellement utilisé sur la signalétique.
Son utilisation permet de marquer l'appartenance des Réserves Naturelles
Régionales de Rhône-Alpes à un réseau plus vaste au niveau national.



Quadri
C : 100
M : 0
J : 77
N : 22
Pantone
3415 CVC
RVB
R : 0
V : 124
B : 85

Vert « Région Rhône-Alpes »
Ce vert, normé dans la charte de la Région Rhône-Alpes,
permet quant à lui de marquer la spécificité régionale
et d'affirmer l'implication de la Région dans la préservation
du patrimoine des Réserves Naturelles Régionales.



Quadri
C : 65
M : 0
J : 100
N : 0
Pantone
369C
RVB
R : 99
V : 167
B : 0

L'identité visuelle

3. LES TYPOGRAPHIES

Trois caractères typographiques sont utilisés dans cette charte :

Frutiger : police traditionnellement utilisée par la Région
Rhône-Alpes. Elle sert ici à la rédaction des textes courants.
Si vous ne disposez pas de cette police, vous pouvez lui substituer l'Arial.

Frutiger 47 Light Condensed

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
0123456789

Frutiger 57 Condensed

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
0123456789

Frutiger 67 Bold Condensed

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
0123456789

Garamond et Gill : les typographies « Garamond » et « Gill » sont celles utilisées
dans la charte des Réserves Naturelles de France. Il s'agit là encore de capitaliser
sur ce système graphique existant afin de maintenir un univers commun.

ITC Garamond Book

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
0123456789

ITC Garamond Light

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
0123456789

* **Garamond** : typographie utilisée pour composer les appellations de chaque Réserve.
Elle est également utilisée pour les titres de certains documents.
Si vous ne disposez pas de cette police, vous pouvez lui substituer la Times.

Gill Sans Regular

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
0123456789

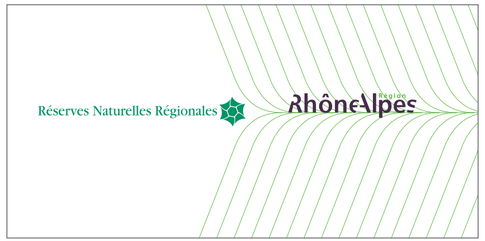
* **Gill** : elle est utilisée pour les titres, en capitales.
Si vous ne disposez pas de cette police, vous pouvez lui substituer l'Arial.

L'identité visuelle

4. LES PRINCIPES D'APPLICATION
> Principes généraux

En quadrichromie
L'identité peut être utilisée, selon le support, avec ou sans aplat vert (au choix).

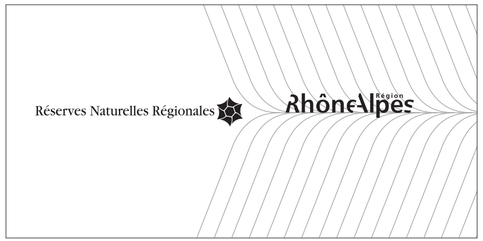
Sans aplat



Avec un aplat vert



En une seule couleur : noir
En cas d'utilisation de l'identité sur des documents noir et blanc, elle se présentera comme suit :



L'identité visuelle

4. LES PRINCIPES D'APPLICATION
> Déclinaisons sur différents formats

Format A4 française (210 x 297 mm)



Variante aplat vert

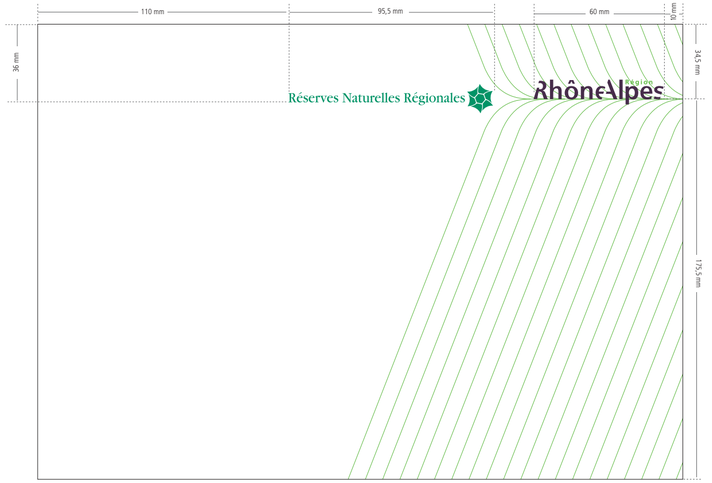


L'identité visuelle

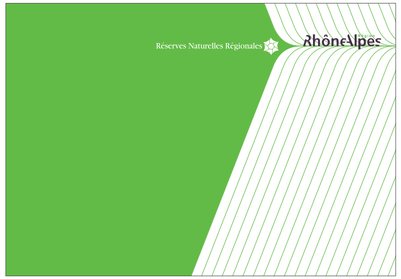
4. LES PRINCIPES D'APPLICATION

> Déclinaisons sur différents formats

Format A4 italienne (297 x 210 mm)



Variante aplat vert

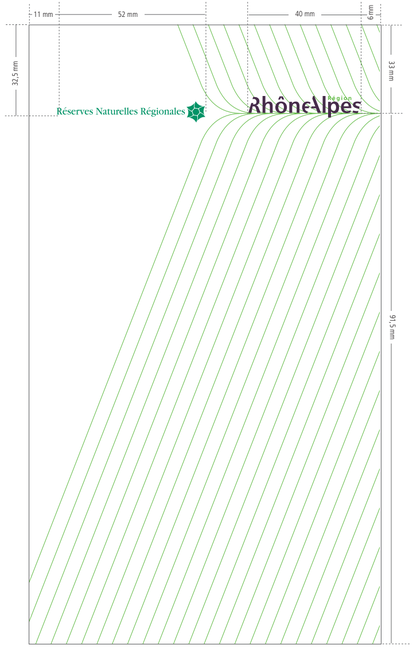


L'identité visuelle

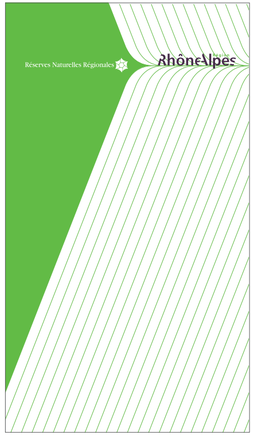
4. LES PRINCIPES D'APPLICATION

> Déclinaisons sur différents formats

Format 124,5 x 220 mm



Variante aplat vert



L'identité visuelle

5. L'IDENTIFICATION DE CHAQUE RÉSERVE

> Les composantes Ces éléments visuels composant l'identité de chaque Réserve sont mis à disposition des gestionnaires sur le CD.

Le nom de la Réserve

Les emblèmes faune et flore

Il s'agit d'espèces remarquables présentes sur le site.
L'emblème faune sera repris sur l'ensemble des documents produits par la Réserve.

La photo du milieu

Cette photo a pour objectif de représenter l'ambiance générale du site.

Les étangs de Mépieu





L'étang de Haute-Jarrie





L'étang de Saint-Bonnet





Les Isles du Drac





L'identité visuelle

5. L'IDENTIFICATION DE CHAQUE RÉSERVE

> Les composantes

Le nom de la Réserve

Les emblèmes faune et flore

La photo du milieu

Les îles du Haut-Rhône





Les gorges de la Loire





Les grads de Naves





Les jasseries de Colleigne

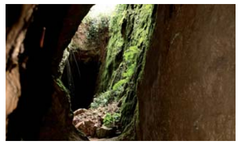




L'identité visuelle

5. L'IDENTIFICATION DE CHAQUE RÉSERVE

> Les composantes

Le nom de la Réserve	Les emblèmes faune et flore		La photo du milieu
La galerie souterraine du Pont-des-Pierres			
La grotte des Sadoux			
La mine du Verdy			
La forêt communale de Marchon			

L'identité visuelle

5. L'IDENTIFICATION DE CHAQUE RÉSERVE

> Les signatures « logo »

Plusieurs signatures sont mises à disposition des gestionnaires, lorsqu'ils souhaitent apposer la signature de la Réserve à un document, y compris un support produit à l'extérieur. Le gestionnaire peut alors utiliser au choix ces différents modèles, selon la place disponible et le support. Ces éléments sont disponibles sur CD.

Version 1

Réserve Naturelle Régionale
Étangs de Mépieu

Calé à droite

Calé à gauche

Réserve Naturelle Régionale
Étangs de Mépieu

Version 2

Réserve Naturelle Régionale
Étangs de Mépieu

Calé à droite

Calé à gauche

Réserve Naturelle Régionale
Étangs de Mépieu

Version 3

Calé à gauche

Étangs de Mépieu

Étangs de Mépieu

Calé à droite

L'identité visuelle

5. L'IDENTIFICATION DE CHAQUE RÉSERVE

> L'univers couleur

Les Réserves Naturelles Régionales de Rhône-Alpes sont représentatives de différents types de milieux. Un code couleur a été associé à chacun d'eux.

Réserves Naturelles



Quadri
C : 100
M : 0
J : 76
N : 15

Pantone
3415 C

RVB
R : 0
V : 131
B : 90

Zones humides



Quadri
C : 64
M : 0
J : 0
N : 39

Pantone
315 U

RVB
R : 87
V : 136
B : 165

Milieux rocheux et grottes



Quadri
C : 0
M : 12
J : 31
N : 19

Pantone
7529 C

RVB
R : 211
V : 196
B : 164

Milieux forestiers et associés



Quadri
C : 0
M : 50
J : 61
N : 15

Pantone
7515 C

RVB
R : 195
V : 134
B : 93

Prairies, landes et pelouses



Quadri
C : 0
M : 12
J : 73
N : 19

Pantone
458 C

RVB
R : 211
V : 189
B : 88

Région Rhône-Alpes



Quadri
C : 65
M : 0
J : 100
N : 0

Pantone
369 C

RVB
R : 129
V : 174
B : 54



Quadri
C : 49
M : 18
J : 0
N : 14

Pantone
645 C

RVB
R : 137
V : 164
B : 198



Quadri
C : 9
M : 40
J : 37
N : 32

Pantone
4725 U

RVB
R : 161
V : 129
B : 117



Quadri
C : 10
M : 70
J : 70
N : 20

Pantone
7524 C

RVB
R : 164
V : 90
B : 67



Quadri
C : 0
M : 31
J : 100
N : 27

Pantone
457 C

RVB
R : 184
V : 146
B : 23

LES APPLICATIONS

Les applications

1. SIGNALÉTIQUE

> Panneau réglementaire

Format (50 X 50 cm)

Il assure une fonction d'identification de la Réserve et présente les contraintes réglementaires du site (par le biais des pictogrammes). Il doit être installé à chaque entrée principale ou secondaire(s) de la Réserve.
Le nombre de pictogrammes sur les panneaux ne doit pas être supérieur à 5, avec si possible au moins un pictogramme positif (ex : public autorisé à se promener sur les chemins)



Exemple d'application



Les applications

1. SIGNALÉTIQUE

> Panneau périmètre de protection

Format (50 X 50 cm)

Le périmètre de protection fait office de «zone tampon» autour de la Réserve. Ce panneau permet de marquer l'entrée dans ce périmètre, où les contraintes réglementaires existent, mais sont normalement moins fortes que lors de l'entrée effective dans la Réserve.



Exemple d'application



Les applications

1. SIGNALÉTIQUE

> Panneau directionnel

Format (1 x 0,5 m)

Ce panneau permet d'indiquer la direction d'un lieu spécifique dans la Réserve : une maison de la Réserve, un point d'information… L'inclinaison de la flèche peut être adaptée en fonction de la direction à indiquer.



Exemple d'application



Les applications

1. SIGNALÉTIQUE

> Plaque de localisation

Format (1 x 0,5 m)

Elle assure une fonction d'identification d'un lieu spécifique à l'intérieur de la réserve.



Exemple d'application



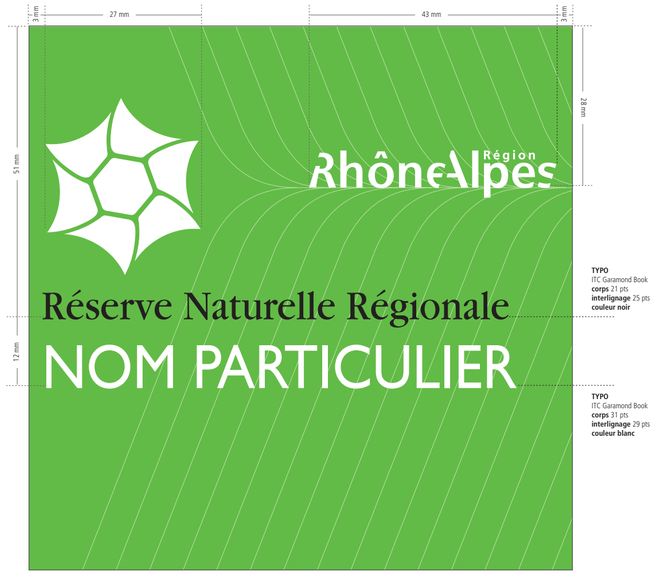
Les applications

1. SIGNALÉTIQUE

> Bornes de délimitation

Format (95 x 95 mm)

Elles balisent le territoire de la Réserve et permettent d'informer les visiteurs qu'ils pénètrent sur un espace protégé avec une réglementation particulière. Elles se situent à la limite du site et aux entrées secondaires.
La plaque ci-dessous est placée à 4 cm du haut du poteau. Elle pourra être accompagnée d'informations réglementaires et exceptionnellement directionnelles dans des blocs séparés.



Exemple d'application





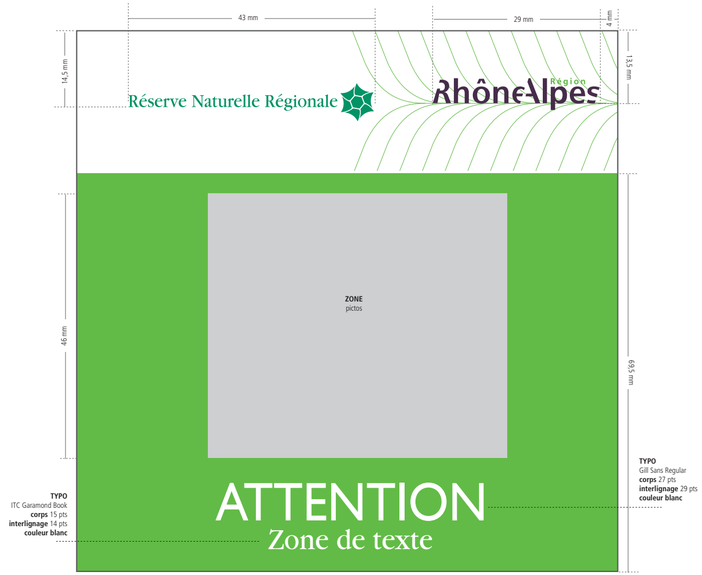
Les applications

1. SIGNALÉTIQUE

> Panneau « danger »

Format (95 x 95 mm)

Il indique aux visiteurs, à un point précis, un danger spécifique.
La hauteur du bandeau blanc, l'aplat vert, le positionnement du logotype et de la zone de texte sont fixes.



Exemple d'application



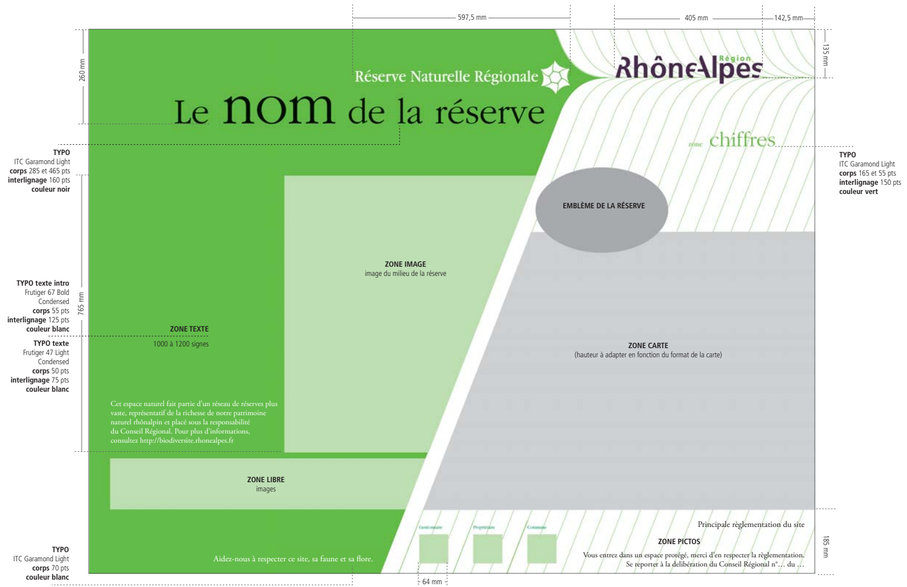
Les applications

1. SIGNALÉTIQUE

> Panneau d'accueil

Format : 2 x 1,5 m

Il est localisé sur l'aire d'accueil principale de la Réserve (souvent en bordure de parking) et présente le lieu où les visiteurs vont entrer.
Il comprend une présentation générale de la Réserve, un plan et la photo représentative du site.
Le placement de l'entête, du nom de la Réserve, de l'emblème du site, du plan, de la photo, des logos des partenaires
et de la réglementation sont des données fixes, tout comme l'aplat de couleur vert à gauche et la trame à droite.
L'agencement du texte et des images complémentaires reste libre.



Les applications

1. SIGNALÉTIQUE

> Panneau d'accueil

Format : 2 x 1,5 m

Exemple d'application



Les applications

1. SIGNALÉTIQUE

> Panneau d'information thématique

Format de base : 2 x 1,5 m

Il assure une fonction de renseignements sur un lieu, un type de milieu, une espèce particulière ou une action faite sur la Réserve.
Son implantation et son format sont libres, mais les proportions doivent être respectées.
Le placement de l'emblème, le nom particulier de la Réserve et la zone de titre sont des données fixes. L'utilisation du fond blanc
et de la trame, tout comme des « obliques » sont également imposés, ainsi que l'aplat vert sur le texte introductif (la hauteur restant variable en fonction du contenu).
L'agencement des textes et images reste ensuite libre.



Les applications

1. SIGNALÉTIQUE

> Panneau d'information thématique

Format de base : 2 x 1,5 m

Exemple d'application



Les applications

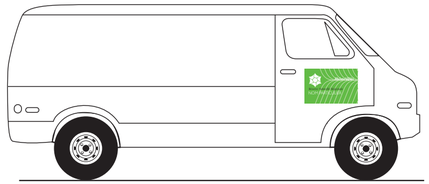
1. SIGNALÉTIQUE

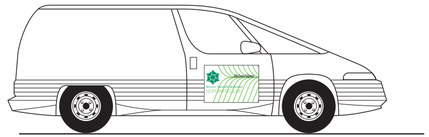
> Marquage véhicule

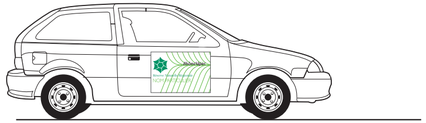
Suivant la couleur du véhicule, vous pouvez utiliser l'une ou l'autre des deux versions proposées. Le format reste lui aussi variable, mais les proportions doivent être respectées.











Les applications

1. SIGNALÉTIQUE

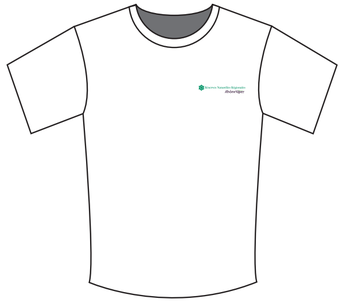
> Vêtements

L'utilisation de l'une ou l'autre de ces deux versions reste libre.











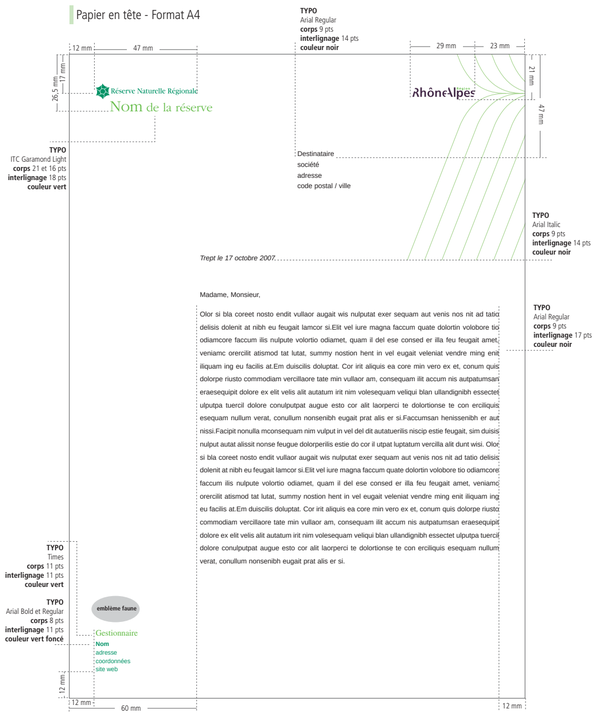


Les applications

2. OUTILS DE COMMUNICATION

> Papeterie

Papier en tête - Format A4



Exemple d'application en quadrichromie



Variante en n&b - type photocopie ou fax



Des modèles spécifiques à chaque Réserve, sous format Word, sont mis à disposition sur le CD.

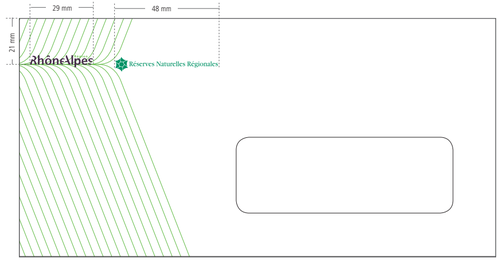
Les applications

2. OUTILS DE COMMUNICATION

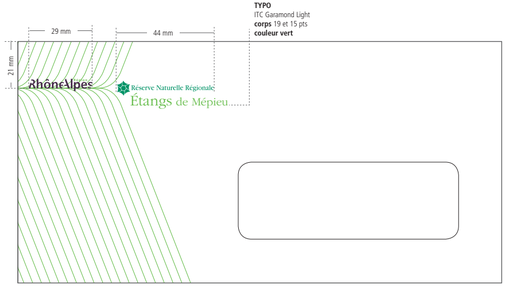
> Papeterie

Enveloppe à fenêtre - Format 22 x 11 cm

Modèle Région
Ce modèle d'enveloppe sera utilisé **par la Région** pour sa communication générique sur les Réserves Naturelles Régionales. Un PDF haute définition pour impression est mis à disposition sur le CD.



Modèle gestionnaire
Ce modèle d'enveloppe sera utilisé **par les gestionnaires** de Réserves.
Des PDF haute définition pour impression, spécifiques à chaque réserve, sont mis à disposition sur le CD.



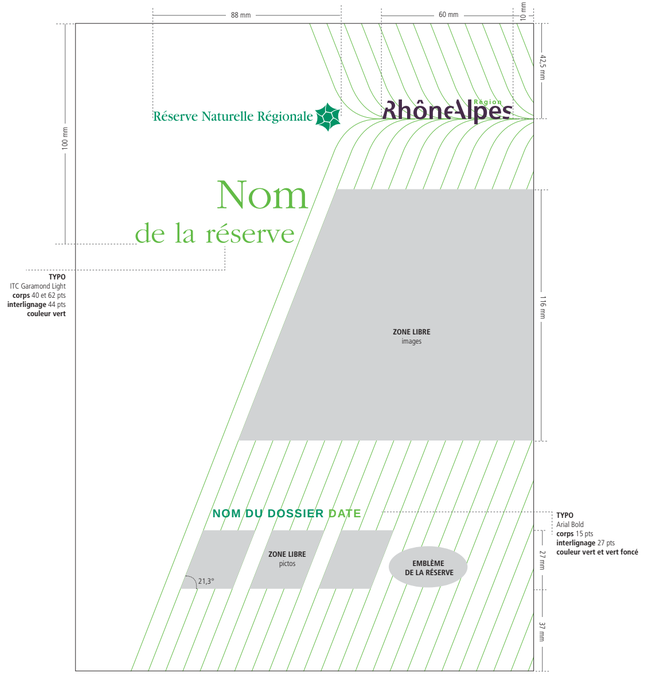
Les applications

2. OUTILS DE COMMUNICATION

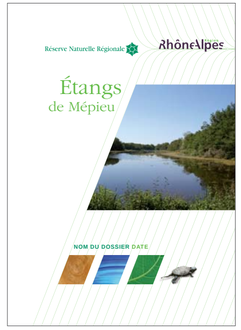
> Documents de travail - Page de couverture

Format A4 à la française (210 x 297 mm)

Ces modèles pourront être utilisés pour tout type de documents de travail réalisés par un gestionnaire de Réserve (Plan de gestion…).
Des modèles spécifiques à chaque Réserve, directement exploitables sous format Word, sont mis à disposition sur le CD.



Exemple d'application



Variante aplat vert

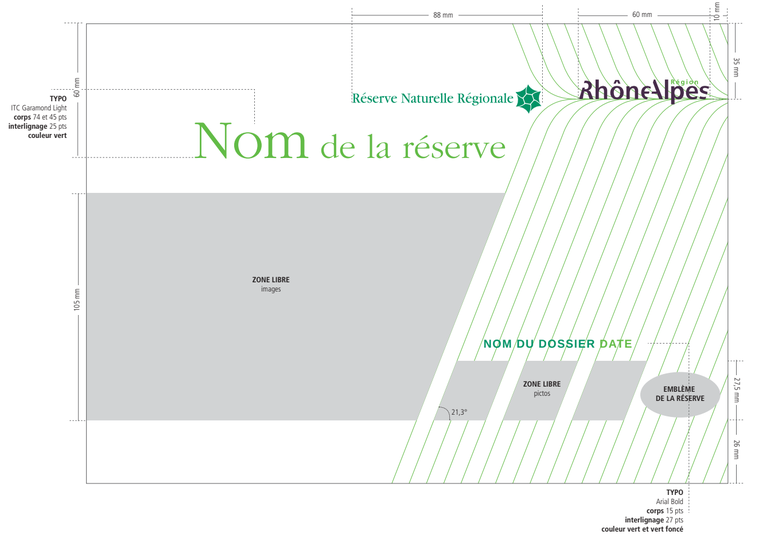


Les applications

2. OUTILS DE COMMUNICATION

> Documents de travail - Page de couverture

Format A4 à l'italienne (297 X 210 mm)



Exemple d'application



Variante aplat vert



Les applications

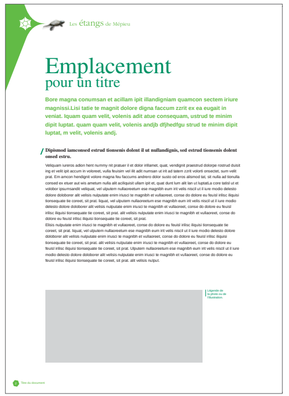
2. OUTILS DE COMMUNICATION

> Documents de travail - Page intérieure

Format A4 à la française (210 X 297 mm)



Exemple d'application



Les applications

2. OUTILS DE COMMUNICATION

> Documents de travail - Page intérieure

Format A4 à l'italienne (297 X 210 mm)



Exemple d'application

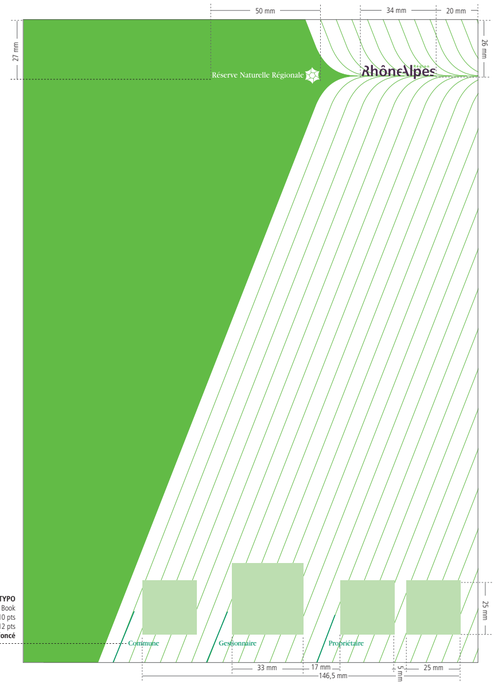


Les applications

2. OUTILS DE COMMUNICATION

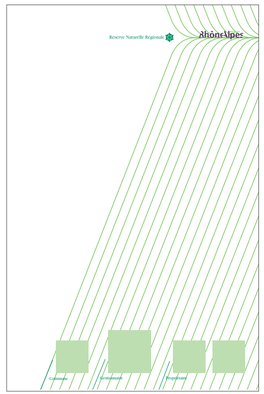
> Documents de travail - Dos (4e de couverture)

Format A4 à la française (210 x 297 mm)



TYPO
ITC Garamond Book
corps 10 pts
interlignage 12 pts
couleur vert foncé

Variante d'application (sans aplat)

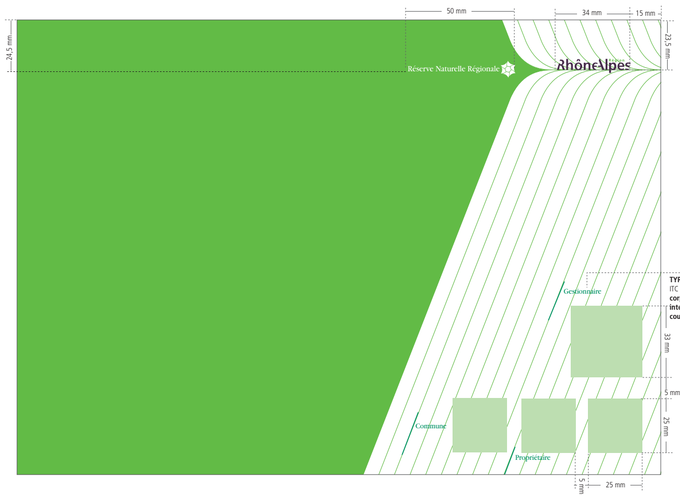


Les applications

2. OUTILS DE COMMUNICATION

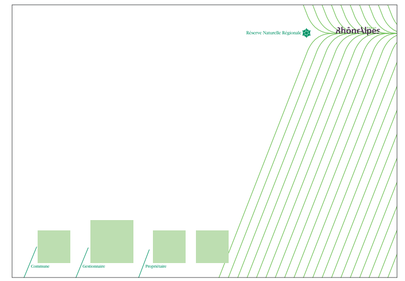
> Documents de travail - Dos (4e de couverture)

Format A4 à l'italienne (297 x 210 mm)



TYPO
ITC Garamond Book
corps 10 pts
interlignage 12 pts
couleur vert foncé

Variante d'application (sans aplat)



Les applications

2. OUTILS DE COMMUNICATION

> PowerPoint

Des modèles spécifiques à chaque Réserve, directement exploitables sous format PowerPoint, sont mis à disposition sur le CD.

Exemple de couverture



TYPO
ITC Garamond Light
corps 37 et 54 pts
interlignage 19 pts
couleur noir

TYPO
Arial Bold
corps 19 pts
interlignage 35 pts
couleur vert

TYPO
Arial Regular
corps 47 et 37 pts
interlignage 35 pts
couleur vert foncé

Variante sans photo



Les applications

2. OUTILS DE COMMUNICATION

> PowerPoint

Exemple de page intercalaire



TYPO
Arial Bold
corps 38 pts
interlignage 22 pts
couleur blanc

TYPO
Arial Regular
corps 240 pts
interlignage 22 pts
couleur vert foncé

Exemple de page texte



TYPO
Arial Bold
corps 34 pts
interlignage 22 pts
couleur blanc

TYPO
Arial Regular
corps 16 pts
interlignage 28 pts
couleur noir

TYPO
Arial Bold
corps 26 pts
interlignage 28 pts
couleur vert foncé

Les applications

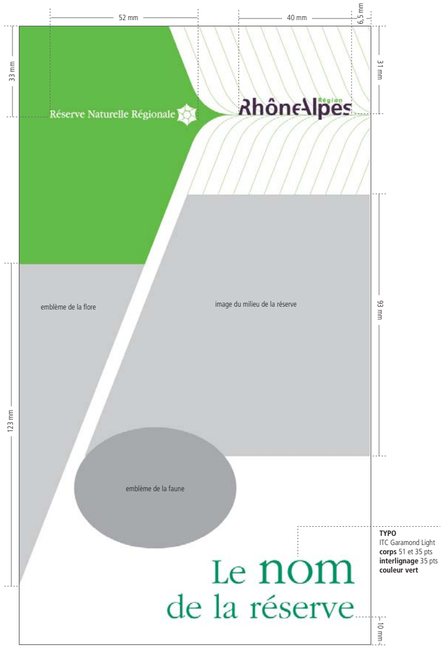
2. OUTILS DE COMMUNICATION

> Édition - Plaquette Réserve - Couverture

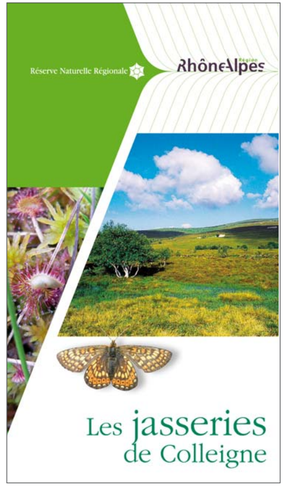
Format (124,5 x 220 mm)

Cette plaquette a pour objectif de présenter la Réserve, ses particularités, ses espèces remarquables, d'expliquer les raisons du classement de ce site…

Les couvertures de plaquettes des 11 Réserves ont été déclinées et sont disponibles sur le CD.



Applications



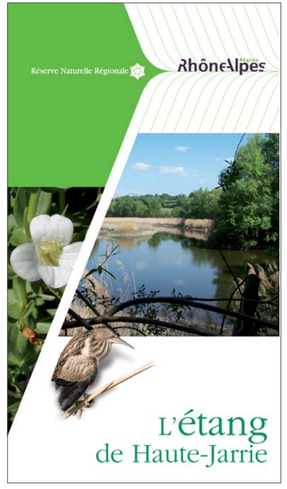
Les applications

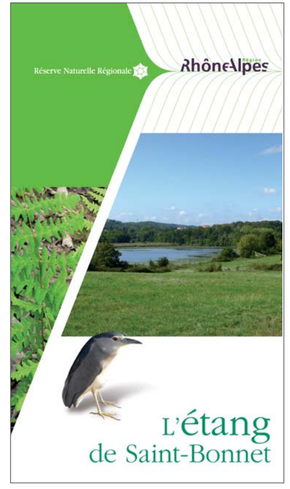
2. OUTILS DE COMMUNICATION

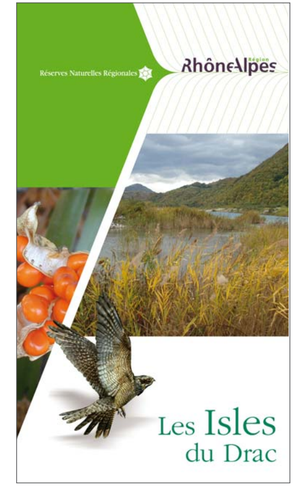
> Édition - plaquette Réserve - Couverture

Applications









Les applications

2. OUTILS DE COMMUNICATION

> Édition - Plaquette Réserve - Couverture

Applications



Les applications

2. OUTILS DE COMMUNICATION

> Édition - Plaquette Réserve - Couverture

Applications



Les applications

2. OUTILS DE COMMUNICATION

> Édition - Plaquette Réserve - Pages intérieures

Format ouvert 249 x 220 mm

L'aplat vert en haut à gauche, la trame à droite, la zone de titre et l'identification de la Réserve en haut à droite sont des données fixes. La localisation du plan sur l'espace central (ainsi que les obliques) et celle du texte introductif doivent également être respectés (même si les hauteurs restent variables en fonction du contenu). L'agencement des textes et images reste ensuite libre.



Les applications

2. OUTILS DE COMMUNICATION

> Édition - Plaquette Réserve - Pages intérieures

Format ouvert 249 x 220 mm

Exemple d'application

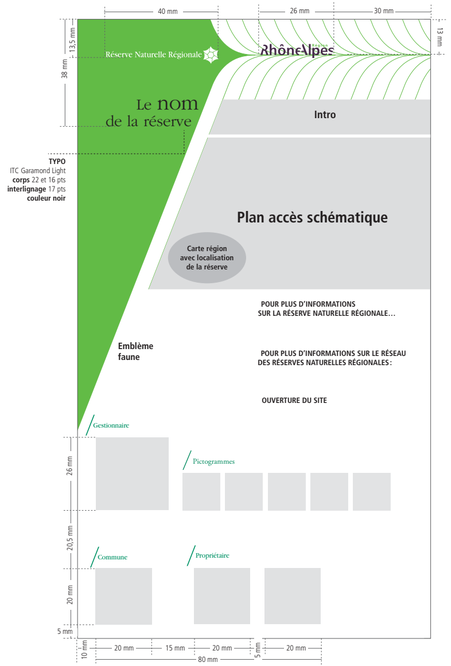


Les applications

2. OUTILS DE COMMUNICATION

> Édition - Plaquette Réserve - Dos 4e de couverture

Format : 124,5 x 220 mm



Variantes possibles de co-signatures



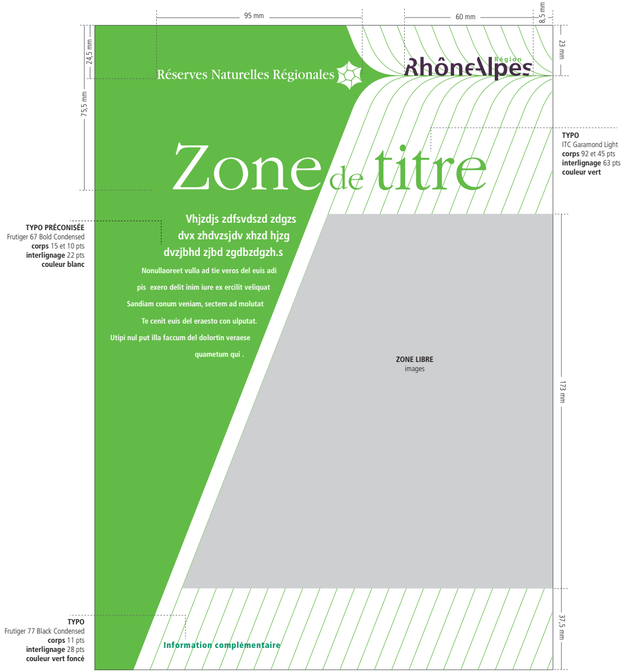
Cette 4e de couverture comprendra un plan d'accès à la Réserve.
L'espace têtière, le nom de la Réserve, l'aplat vert et la trame, ainsi que le positionnement des logos sont fixes. La hauteur du plan est variable. Des variantes de signatures sont proposées en fonction du nombre d'acteurs impliqués sur le site.

Les applications

2. OUTILS DE COMMUNICATION

> Édition - Annonce presse

Format 210 x 297 mm



Exemple d'application



Ce modèle d'annonce presse est destiné à être utilisé par la Région.

Les applications

2. OUTILS DE COMMUNICATION

> Édition - Affiches - Modèle Région

Format A4 (210 x 297 mm)



Exemples d'application



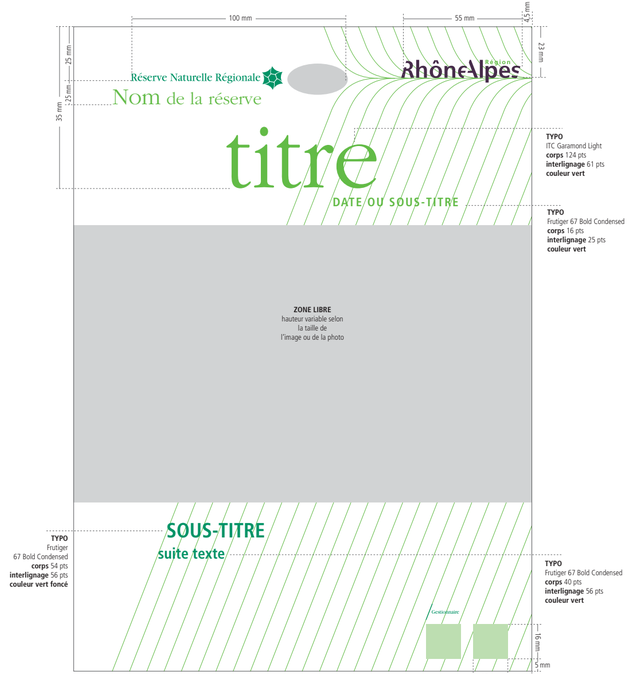


Les applications

2. OUTILS DE COMMUNICATION

> Édition - Affiches - Modèle gestionnaire

Format A4 (210 x 297 mm)



Exemple d'application



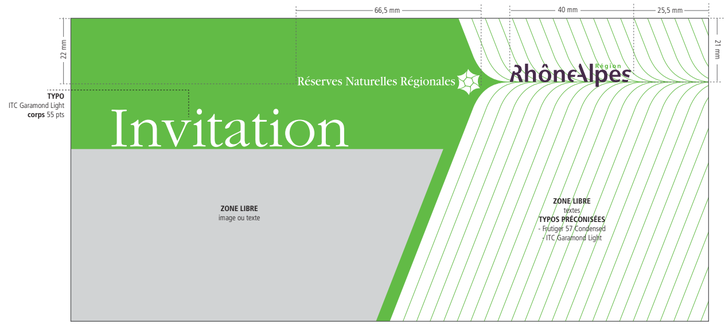
Les applications

2. OUTILS DE COMMUNICATION

> Édition - Invitation - Couverture

Format 210 x 100 mm

Modèle Région



Exemple d'application avec image



Exemple d'application sans image



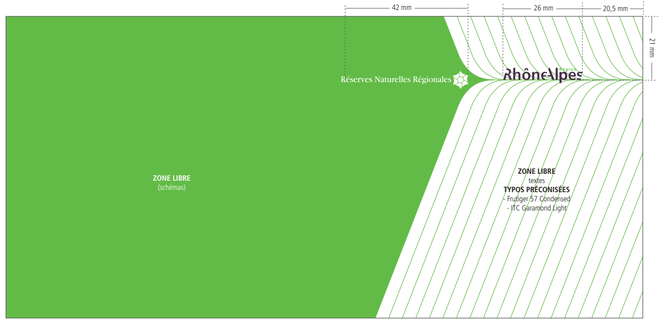
Les applications

2. OUTILS DE COMMUNICATION

> Édition - Invitation - Dos

Format 210 x 100 mm

Modèle Région



Exemple d'application



Les applications

2. OUTILS DE COMMUNICATION

> Édition - Invitation - Couverture

Format 210 x 100 mm

Modèle gestionnaire



Exemple d'application avec image



Exemple d'application sans image



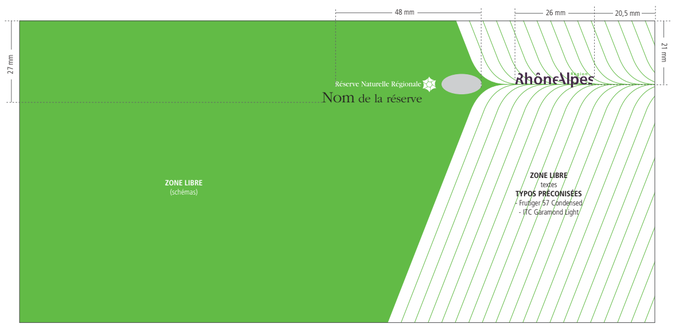
Les applications

2. OUTILS DE COMMUNICATION

> Édition - Invitation - Dos

Format 210 x 100 mm

Modèle gestionnaire



Exemple d'application

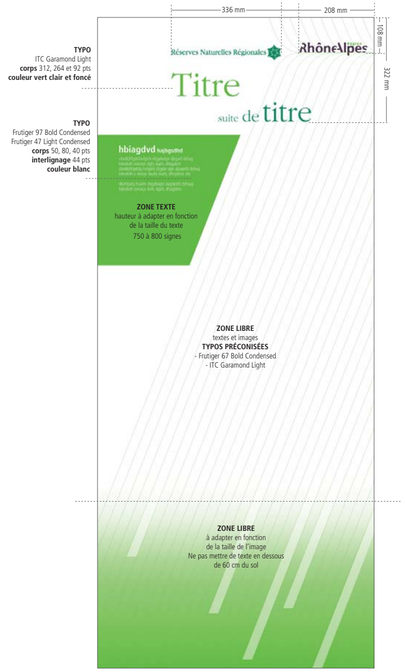


Les applications

2. OUTILS DE COMMUNICATION

> Panneau d'exposition - Modèle Région

Format 85 x 200 mm



Exemple d'application

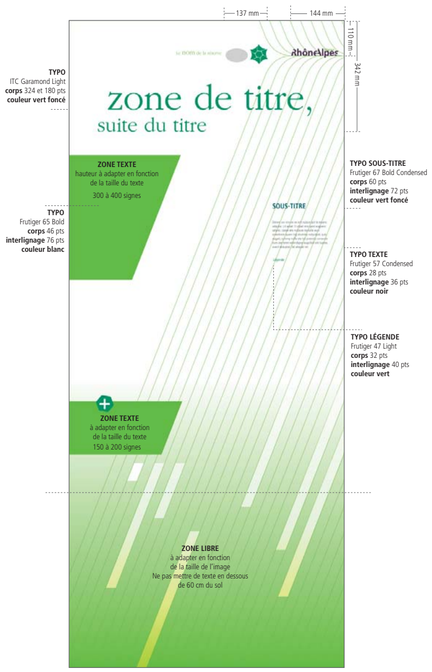


Les applications

2. OUTILS DE COMMUNICATION

> Panneau d'exposition - Modèle gestionnaire

Format 85 x 200 mm



Exemple d'application

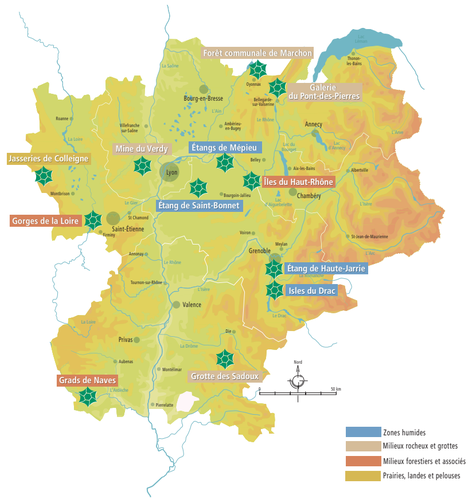


Les applications

3. CARTOGRAPHIE

> Carte des RNR en Rhône-Alpes

Avec typologie de milieux



Sans typologie de milieux

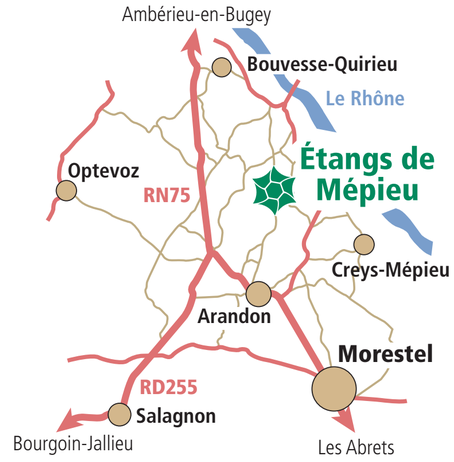


Les applications

3. CARTOGRAPHIE

> Carte d'accès

En cas de réalisation de cartes d'accès (pour les plaquettes Réserves notamment), les principes graphiques ci-dessous devront être respectés : couleur des axes routiers, des axes fluviaux, mode de localisation de la Réserve, des villes alentours…
La Région tient à disposition des gestionnaires, un plan d'accès à chacune des Réserves.

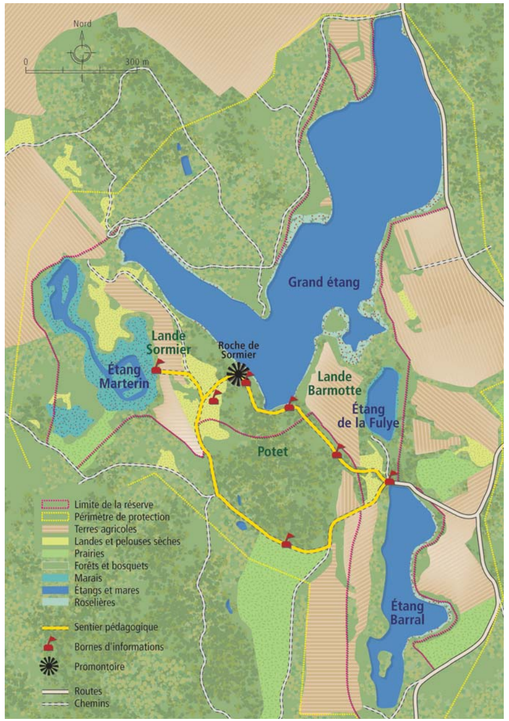


Les applications

3. CARTOGRAPHIE

> Plan du site

Ces plans de Réserves seront localisés sur les panneaux d'accueil et sur les plaquettes Réserves.



LES PRÉCONISATIONS

Les préconisations

1. MOBILIER

Partie « visuels »

Pour la réalisation de l'ensemble des panneaux signalétiques des Réserves Naturelles Régionales, nous préconisons l'usage de stratifié haute pression. Cette technologie permet d'imprimer le visuel en impression numérique vitrifiée dans une résine thermo-durcissable. Les panneaux sont constitués d'un empilage de papier kraft à forte teneur en résine phénolique.
La surface est constituée d'une couche transparente, la mélamine.

Cette technologie est particulièrement adaptée à l'installation en milieu sauvage :
- Résistance aux UV : garantie 10 ans
- Classification au feu : M2
- Résistance à l'arrachement par le vent : 200 km/h
- Résistance aux tags
- Résistance à l'immersion totale
- Résistance aux brûlures de cigarette
- Résistance au gel et fortes chaleurs
- Résistance aux acides et alcools

Ce matériel a l'avantage d'être robuste, et même si à l'achat, il peut paraître plus cher, la durée de vie sera augmentée donc le coût global maîtrisé.

Partie « mobiliers »

Pour la réalisation de l'ensemble des mobiliers, nous préconisons l'usage du bois, non traité à cœur, de type Mélèze lasuré teinté ou naturel.

Afin d'éviter le pourrissement des parties basses fixées dans le sol, nous conseillons le scellement des parties bois dans des fourreaux métalliques traités en peinture époxy au four.

Toutes les fixations devront être traitées anti-corrosion, il faut privilégier les écrous borgnes aux tiges filetées apparentes.

D'autres types de matériaux naturels comme la pierre peuvent être utilisés pour s'adapter au mieux à l'environnement de la Réserve.

Quelques conseils...

- **Vandalisme**
  Le vandalisme sur les panneaux de réglementation est souvent localisé sur les pictogrammes. Nous vous suggérons donc d'employer des autocollants de très haute qualité faciles à renouveler en cas de dégradation.
- **Implantation**
  - Le positionnement au sud est à éviter car destructeur pour les inscriptions.
  - La hauteur des panneaux est à voir en fonction des perspectives des terrains.
  - Faire attention aux réseaux (eau, électricité,…) lors de l'implantation dans le sol.
  - Faire attention à ne pas perturber l'ambiance sauvage du site par une prolifération de mobilier

2. ÉDITION

Privilégiez dans la mesure du possible le choix d'un papier recyclé,
qui consomme 10 fois moins d'eau et 5 fois moins d'énergie qu'un papier vierge.
Des labels garantissent aujourd'hui la qualité environnementale du papier :
- FSC et PEFC : papier labellisé forêts gérées durablement.
  Privilégiez le label FSC, plus performant, tant au niveau environnemental que sur les plans humains et sociaux.
- APUR : créé par les professionnels français, ce label garantit que le papier est composé à 70 %, 80 % ou 100 % de fibres issues du recyclage.

Les papiers listés ci-dessous sont recyclés 100 % et labellisé FSC :
- CYCLUS : 100 % fibres recyclées post-consommation, blanchiment écologique, sans azurant optique ni agent chloré
- EVERCOLOR, EVERCOPY : 100 % recyclé
- EURAL SUPERSILK
- V. GREEN
- EYRAPURE
- CITY GREEN

Privilégiez également les imprimeurs labellisés :
- ISO 90001 : certification de management qualité et produit ;
- ISO 14001 : certification de management environnemental de procédé de fabrication du papier ;
- IMPRIM'VERT : élimination des déchets dangereux, sécurisation des stockages de produits et déchets.

N'hésitez pas à faire figurer en 4e de couverture des documents imprimés les mesures prises concernant la protection de l'environnement :
choix du papier, des encres, de l'imprimeur, etc.

CONCEPTION, RÉALISATION : MÉDIACITÉ 2008 - MODIFICATIONS : BKN 2010
PHOTOS : © FOTOLIA, CREN, A. MERLIN, J.-L. RIGAUX, E. BROUTIN, A. GEVAUDAN, M. VOYDEVILLE, J.-P. BAJARD, J.-L. ROLANDEZ, R. QUESADA, SMAGL, M.F. BAHUAUD, MAIRIE DE JARRIE, G. DELCOURT, G. ISSARTEL, C. CRASSOUS

CONTACTS

DIRECTION DE LA COMMUNICATION
Clara Forey
Chargée de communication externe
Tél. : 04 72 59 49 63
cforey@rhonealpes.fr

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ÉNERGIE
Éric Broutin
Chargé de mission
Tél. : 04 72 59 46 64
ebroutin@rhonealpes.fr

Région RhôneAlpes